

INFO-PARENTS

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Jean-Paul-Riopelle

Janvier 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Bonne Année 2025 !!				
06 <u>Journée pédagogique</u>	07	08	09	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27 <u>Journée pédagogique</u>	28	29	30	31

En vrac

Message de la direction

J'espère que vous allez bien et que vous avez profité du congé avec votre famille. Tout le personnel vous souhaite une très belle année, de la santé, de la joie et la réalisation de vos projets!

Service de garde

Journée pédagogique du mois de janvier

6 janvier : Créations et Légos

27 janvier : Glissade St-Jean-de-Matha

Date de modification pour la journée pédagogique

Lundi 6 janvier : Aucune

Lundi 27 janvier : Glissade st-Jean de -Matha. Du 6 janvier au 17 janvier

Inscriptions de la semaine de relâche au SDG à venir :

La semaine de relâche se déroulera du 3 au 7 mars 2025.

La contribution parentale facturée sera de 20,50\$ par jour.

S'il y a lieu, des frais supplémentaires pour des activités spéciales pourraient être facturés.

Le paiement sera exigé en même temps que l'inscription (argent, ou chèque seulement).

Aucun dossier ayant un montant des frais de garde impayés ne pourra être accepté.

Les inscriptions se tiendront du 14 au 20 janvier 2025 à 17h afin de déterminer si notre service de garde sera ouvert ou fermé.

Un courriel vous sera envoyé à ce moment, et toutes les informations s'y retrouveront.

Nous vous souhaitons une très belle année 2025.

Inscriptions pour 2025-2026

Les nouvelles inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 se dérouleront du 8 au 28 janvier 2025. Si vous avez un enfant éligible pour le préscolaire, il est important de compléter l'inscription durant cette période. Rappel important : l'enfant doit avoir 4 ans ou 5 ans au 30 septembre 2025. L'école (uniquement le bâtiment Jean-Paul-Riopelle) sera également ouverte le 22 janvier, de 15h45 à 18h45, pour les inscriptions.

Conseil d'établissement

Séance du conseil

Le conseil d'établissement se réunira le 5 février 2025. Le projet d'ordre du jour sera déposé le vendredi précédent sur le site de l'école:

<https://st-louis-de-gonzague.csdm.ca/ecole/structure/>

Le conseil d'établissement vous invite à transmettre vos questions ou vos commentaires par courriel avant le 5 février 2025 à midi à l'adresse suivante:

jean-paul-riopelle.ce@cssdm.gouv.qc.ca

Si vous désirez assister à la période réservée au public, veuillez nous en informer à la même adresse au moins 24 heures avant la séance.

Votre conseil d'établissement vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 remplie de santé, de sérénité et de bonheur!